Image not found or type unknown

Vacances après un congé parental

Par **Lin15**, le **04/05/2015** à **18:45**

Bonjour
J'aurai voulu savoir si en revenant d un congé parental on a droit au vacances ?
Je m explique je reprend le travail au mois de juillet en centre de loisirs et je sais que mes collèges doive prendre 2 semaines entre juillet et août ensuite 1 semaine entre septembre et novembre et on a 2 semaines à Noël.
En sachant que je reviens d un congé parental je me demandais si j allais y avoir droit
Mon contrat se termine en janvier
Merci à ceux qui pourrons me répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés